

L'habitat inclusif, un des fondements d'Habitat et Humanisme

Le décret et l'arrêté de mise en œuvre de l'Article 129 de la loi ELAN de novembre 2018 portant diverses dispositions sur l'habitat inclusif ont été publiés au Journal officiel le 25 juin 2019. L'enjeu fondamental de ces habitats inclusifs réside dans le soutien à l'autonomie des personnes touchées par l'âge ou le handicap.

Ce décret est une véritable avancée pour que l'accompagnement à domicile des personnes âgées les plus fragiles, développé depuis longtemps par Habitat et Humanisme, prenne sa place réelle dans la prévention de la dépendance de nos aînés.

La population française vieillit. Aujourd'hui, 25% de la population est âgée de plus de 60 ans. En 2050, cette part s'élèvera à 33%. Pourtant la dépendance ne concerne que 2,7% des personnes de 60 à 79 ans et 11,2% des personnes de 80 ans ou plus. Mais au-delà des difficultés physiques ou cognitives, la perte d'autonomie est fortement accélérée par la perte de lien social. **Un sentiment d'isolement touche 11 % de la population et plus particulièrement les personnes âgées et les personnes socialement défavorisées.** La très grande majorité des plus de 60 ans vit à son domicile dans un environnement sécurisant qu'elle ne souhaite pas quitter ou au moins « le plus tardivement possible ». Pour autant, le maintien des personnes âgées dans un logement privé ou social classique n'est pas toujours possible ni adapté pour prévenir l'entrée dans la dépendance.

L'adaptation du logement est un élément important d'accompagnement de la perte progressive d'autonomie. Mais c'est **avant tout le maintien du lien social qui constitue un déterminant majeur de santé.** L'inscription du logement dans un environnement social actif est un élément clé pour retarder la dépendance. Comme le souligne l'UNIOPSS : *l'habitat inclusif ne se limite pas à une nouvelle formule d'habitat mais incarne l'idée que logement et accompagnement doivent faire unité pour permettre d'habiter, d'être chez soi.*

Habitat et Humanisme est un acteur clé de l'habitat accompagné, en produisant et mobilisant des logements à faibles loyers situés dans des quartiers équilibrés et en développant un accompagnement de proximité des personnes logées, afin de lutter contre l'exclusion. Les projets de « vie sociale et partagée » d'Habitat et Humanisme correspondent parfaitement à la dynamique d'une « société plus inclusive » voulue par la loi ELAN.

Au-delà de l'existence d'espaces privés qui permettent de se sentir « chez soi », le logement doit s'inscrire le plus possible dans la vie sociale ordinaire, autoriser les personnes à pouvoir choisir leurs activités et leur rythme de vie, à s'approprier leur environnement, à participer et à contribuer à la vie de la ville, mais aussi à pouvoir bénéficier d'un accompagnement adapté à leur situation.

Les 31 résidences intergénérationnelles d'Habitat et Humanisme (dont 6 ouvertes en 2018) dans toute la France accueillent des seniors fragilisés, des étudiants ou des jeunes travailleurs, des familles, à majorité monoparentales, précarisées, dans un esprit participatif et collaboratif. Cette dynamique est favorisée par la présence d'espaces communs (salle, buanderie, jardin...) et selon les cas, une ouverture sur le quartier : micro-crèche, local associatif... Une équipe de bénévoles, et éventuellement de salariés, est en charge de l'animation du lieu.

Docteur Philippe Chabasse (lien wikipédia), responsable de l'habitat bi-générationnel chez Habitat et Humanisme

« Le placement en institution spécialisée ne doit en effet être qu'un ultime recours. Si ce décret sur l'habitat inclusif s'intègre dans une réelle dynamique en faveur d'une société plus inclusive, attention à ne pas déformer l'esprit de la loi en fabriquant une nouvelle « case » administrative entre domicile et institution. »

A propos d'Habitat et Humanisme

Depuis près de 35 ans, pour répondre à l'exclusion et l'isolement des personnes en difficulté, Habitat et Humanisme agit en faveur du logement, de l'insertion et de la recréation de liens sociaux.

Résolument tourné vers l'innovation, le Mouvement a développé des outils économiques à vocation sociale, pour financer et mener à bien son action. Habitat et Humanisme s'est donné pour mission :

- de permettre aux personnes à faibles ressources, précarisées en raison de leur situation sociale, de leur âge, de leur handicap ou de leur santé, d'accéder à un logement décent, adapté à leur situation et leurs ressources,
- de contribuer à une ville ouverte à tous, en privilégiant les logements situés dans « des quartiers équilibrés »,
- de proposer un accompagnement personnalisé ou collectif pour favoriser la recréation de liens et l'insertion sociale.

Contact presse :

Maryse Nappi – 06 84 79 00 79

Marie-Annonciade Petit ma.petit@habitat-humanisme.org